

BARÈME TTC HONORAIRES TRANSACTION Madame FLORENCE LAURENT

Barème au 30/05/2022.

Chaque mandataire est juridiquement et financièrement indépendant.
Appartement, maison, immeuble, parking, terrain, fonds de commerce, local commercial, parts sociales de SCI. A l'exclusion du Neuf (VEFA). A charge du propriétaire vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat.

PRIX DE VENTE	Mandat Honoraires TTC mandat exclusif	Mandat Honoraires TTC mandat simple
De 0 à 160 000 €	Forfait 10 000 €	Forfait 8 000 €
De 160 001 € à 400 000 €	6 %	5 %
De 400 001 € à 1 000 000 €	5 %	4 %
+ 1 000 001 €	4,5 %	3,5 %

Tranches non cumulatives

Avec un minimum de perception de 8 000 ou 10 000 € ttc. Honoraires maximum

Tous nos compromis se signent chez le notaire.

Nous ne détenons aucun fonds pour le compte de nos clients.

Nos honoraires sont dus à la conclusion de l'acte authentique de vente chez notaire.

Avis de valeur : 500 € TTC à charge du propriétaire

Nous ne faisons ni location, ni gestion, ni syndic.

Florence LAURENT

07 50 24 66 90

f.laurent@lesprofessionnels.immo

Conseillère en portage salarial

Il est précisé que les prix ci-dessus doivent être effectivement appliqués dans une majorité des transactions. Il est possible d'y déroger seulement à la baisse pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées. (Note de la DGCCRF suite à l'arrêté du 10/01/2017).

Conformément à article L. 612-1 du code de la consommation, en cas de litige, vous avez la possibilité saisir le Médiateur de la consommation suivant : MCP Médiation 12 square Desnouettes 75015 PARIS par courrier postal ou bien cliquez sur le lien <http://mcpmediation.org>